



# LES «JUSTES» CAUSES OFFICIELLES ET LES AUTRES

AGEFI - 22.02.2019

## PLUSIEURS CANTONS ONT DONNÉ DES INSTRUCTIONS SUR L'ORGANISATION DES EXAMENS LE 14 JUIN PROCHAIN, DATE DE LA «GRÈVE» DES FEMMES. EN PRENANT DES MESURES POUR QUE LES JEUNES PUISSENT S'INVESTIR DANS UNE CAUSE PARTICULIÈRE, L'ETAT OUTREPASSE SON RÔLE.

Les syndicats et les milieux de gauche appellent, le 14 juin 2019, à une deuxième «grève» des femmes (la première ayant eu lieu en 1991, à la même date), afin de protester contre la persistance des discriminations, réelles ou supposées, dont la gent féminine continue à faire l'objet.

Cette manifestation se déroulant en pleine période d'examens, certains cantons ont demandé, parfois de manière particulièrement appuyée, aux établissements (ainsi qu'aux responsables des examens pratiques de fin d'apprentissage) de ne pas organiser d'épreuves ce jour-là.

On ne s'étendra pas sur la pertinence et sur l'utilité, à tout le moins dans une démocratie semi-directe, des grands rassemblements où on invite le public à manifester sa colère, à brandir des pancartes et à scander des slogans plus ou moins inspirés.

Que des politiciens, y compris des élus à des exécutifs, soutiennent, à titre personnel, ce type de mouvement n'est pas véritablement critiquable. Il est en revanche inadmissible qu'ils formulent des instructions, en tant que représentants de l'Etat, pour que «les étudiants et les gymnasiens puissent faire grève et soutenir les femmes», donnant ainsi, en quelque sorte, un caractère officiel à une manifestation qui ne fait en outre pas l'unanimité, si ce n'est sur le fond, à tout le moins quant à la forme.

Les «justes» causes à défendre sont infinies et chacun est libre d'y adhérer ou non. Il n'appartient en revanche pas à l'Etat de décider lesquelles sont importantes au point de justifier la mise en place de mesures favorisant, voire encourageant, la participation des jeunes en formation à des rassemblements. Il y eu la «grève» du climat, accueillie avec bienveillance. On aura la «grève» des femmes, où, dans certains cantons, l'organisation d'examens est fortement déconseillée, voire prohibée.

Et ensuite? Le sort des minorités en tous genres, des forêts, du paysage, des animaux d'élevage, des abeilles et des papillons nécessitera-t-il aussi la mise en place de mesures particulières permettant aux jeunes militants de s'agiter dans les rues sans risquer ne serait-ce qu'une heure d'arrêt? Dans l'affirmative, il ne restera plus guère de place pour l'enseignement. Et, dans la négative, comment les autorités justifieront-elles une discrimination aussi crasse?

Que les mouvements de gauche appellent à manifester sur quelque sujet, cher à leur cœur, que ce soit, c'est dans leur ADN. Que des jeunes gens s'imaginent accomplir quelque chose d'important contribuant à sauver le monde en participant à de tels rassemblements, c'est de leur âge. Mais que des élus prennent des décisions engageant l'Etat - ou formulent des «recommandations» à l'attention de leurs subordonnés - en fonction de leurs sympathies personnelles, c'est aussi inquiétant que consternant.